



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	18 octobre 2024	Heure de départ	13 h 10
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 19 °C) Vent Sud 6 km/h Rafales 4 mp/h		
État de la piste	Toutes conditions météorologiques (Courses 1, 2, 4, 6, 7 et 9) Piste intérieure Turf Bonne Piste 3 (Courses 3, 5 et 8)		
Nombre de courses	9	Inscriptions	84
Retraits de la course	5	Commissaires	2
Vétérinaire contacté			

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	Allan Stiff	Jason Portuondo

Rapport : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Vétérinaires :

Dr Oscar Calvete et Dr Brett Anderson

Bureau : S/O

Examens de films :

Pour la Course 4, disputée le 17 octobre 2024, le jockey Jason Hoyte et l'apprenti cavalier Austin Adams sont présents.

Nous avons discuté du début de la compétition et du contact survenu entre les deux chevaux.

Daren Gomez, directeur exécutif de la **Jockeys Benefit Association of Canada** (JBAC), était également présent.

REMBOURSEMENTS :

Un remboursement totalisant \$ 69,249 a été effectué.

Dans la Course 8, les #1, "Lost Star", (Crawford), et #2, "Hello Ladies", (Vives), ont tous deux été éliminés par le vétérinaire à la barrière de départ.

Courses :

Course 1 – 1:00 Hors

Enquête des commissaires et avis de faute déposé par le jockey du #4, "Mucho Magnifico", (Kimura), arrivé en 4^e position, contre le #5, "Blondina's Boy", (Fukumoto), arrivé en 3^e position, au début du premier virage.

Kimura a dit qu'il était côte à côte avec le premier, que la situation était très serrée et qu'il aurait pu tomber.

Cette situation était dangereuse.

Fukumoto a expliqué qu'il avait entendu Kimura crier et qu'il était resté avec Jeff.

Le #8, "Quandale", (Alderson), arrivé en 8^e position, en essayant de rester à l'extérieur.

Il dit avoir essayé d'aider Kimura. Alderson a déclaré que son cheval avait la tête penchée et qu'il avait changé de direction dans le virage, mais qu'il était resté à l'écart la plupart du temps.

Les images vidéo montrent que le #8 a mis la pression sur le #5 qui, à son tour, a rendu les choses plus serrées pour le #4.

Le #8 a terminé la course en dernière position.

Aucune modification à l'ordre d'arrivée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/Hr749ZsNboE>

Course 2 – 1:43 Hors

Le #8, "Restoring Order", arrivé en 4^e position, est parti de manière irrégulière.

Le #9, "Manalucius", arrivé en 10^e position, a légèrement trébuché après le départ.

Course 3 – 2:11 Hors

Rien à signaler.

Course 4 – 2:42 Hors

Rien à signaler.

Course 5 – 3:14 Hors

Le #6, “Sooner Lunar”, (D. Moran), arrivé en 6^e position, a perdu son élan à l’arrière au début du virage.

Course 6 – 3:46 Hors

Rien à signaler.

Course 7 – 4:18 Hors

Rien à signaler.

Course 8 – 4:52

Dr. Brett Anderson a retiré les #1, “Lost Star”, et #2, “Hello Ladies”.

4:57 Hors

Rien à signaler.

Course 9 – Le #13, “Forester Humor”, (T. Husbands), arrivé en 2^e position, est parti vers l’intérieur.

Total Réclamations :

4- valide

1- non valide

Course 2

Le #8, “Restoring Order”, propriétaire Brad Dunslow, entraîneur Brad Dunslow, pour \$ 7,500.

Il est en observation.

La réclamation est valide.

Course 3

Le #1, “Fabelman” (2), propriétaire Darrell Jones, entraîneur Tara Neigel, pour \$ 15,000.

Il est en observation.

La réclamation est valide.

Course 4

Le #2, "Under Surveillance", propriétaire Ace Racing Stable inc., entraîneur Scott Fairlie, pour \$ 7,500.

Il est en observation.

La réclamation est valide.

Course 6

Le #5, "Fast Boat to Skye" (3), propriétaire Sek-Yuen Cheung, entraîneur Danny Yu, pour \$ 7,500.

Il est en observation.

La réclamation est valide.

Le cheval n'a pas réussi l'observation en raison d'une boiterie à la jambe avant droite.

Course 9

Le #3, "Town's Warrior", propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Eric Raghunath, pour \$ 7,500.

Il est en observation.

La réclamation en attente de validation.

Paris : \$ 3,458,355